



Les atouts pour la gestion de votre paye

Une interface performante et intuitive

Sage e-Service Paye vous permet de réaliser simplement vos bulletins de paye

- Une interface et des données accessibles à partir d'une simple connexion Internet 24h/24 et 7j/7, sans logiciel ni mise à jour à installer
- Vos données protégées, sauvegardées et archivées sur des serveurs sécurisés
- Des assistants pour vous guider et faciliter les opérations d'entrée et départ de vos salariés
- Vos bulletins calculés et visualisables instantanément
- Une gestion des absences facilitée grâce au calendrier dédié (CP, RTT, maladies...)





Une équipe de spécialistes à vos côtés

Dès l'ouverture du service, nos spécialistes vous accompagnent pour :

- Valider votre dossier
- Vous guider dans la découverte et l'utilisation de la plate-forme
- Assurer le suivi légal et l'actualisation de votre dossier lors des évolutions réglementaires
- Répondre à toutes vos questions concernant la paye, par téléphone et e-mail

L'assurance d'une paye juste, sécurisée, en toute sérénité

La sécurité et les échanges de données

- La protection de vos données est garantie par une connexion sécurisée (cryptage SSL 128 bits), une sauvegarde automatique sur des serveurs et un mot de passe personnel...
- La télédéclaration directe de vos cotisations sociales (DADS-U N4DS, DUCS URSSAF...)
- La conformité des fichiers de virements avec la norme SEPA (IBAN/EBICS)

La répartition des rôles	Sage	
Maintenance et mises à jour	✓	Aucun logiciel à installer
Veille et actualisation Légale et statuaire	✓	Vos plans de paye toujours à jour
Assistances Applicative et métier	Analyse la législation, paramètre l'outil et vous assiste	Vous êtes guidé et sensibilisé aux règles de votre paye
Production de la paye et des états déclaratifs	Sur demande. Pour les cas complexes (absences, sorties)	Vous produisez votre paye et les états post-paye
Validation et formation	Paramètre, vérifie et vous aide à bien démarrer de manière autonome	Vous nous communiquez les spécificités de votre paye
Reprise d'antériorité et mise en place du dossier	En option / prestation ponctuelle : contactez votre conseiller commercial	

Paroles de pros

Véronique Gallois - Société Ecobulles (société de services, 5 salariés)

Étant seule dans ma société, c'est moi-même qui m'occupais de la gestion de ma paye et j'ai préféré e-Service Paye pour sa simplicité, sa rapidité et surtout son coût.

Fabienne Dellis - Société FMB Install (agencement et aménagement de bureaux, 16 salariés)

Avec e-Service Paye, la prise en main était très rapide et sans aucune formation. Ce service évite les oublis de mise à jour légales : il est plus sécurisant.

Simplifiez-vous la paye!

Les éditions disponibles

Les éditions périodiques

- Bulletins de paye
- Télédéclarations et états préparatoires DUCS URSSAF et DADS-U
- État TEPA/Fillon
- Journal et livre de paye
- État des charges à payer
- Bordereau de paiement
- Fichier des virements...

Autres éditions

- Certificat de travail
- Déclaration Unique d'Embauche
- Attestation Employeur Dématérialisée
- Solde de tout compte...





L'abonnement au service

Sage e-service Paye est un service délivré par Internet et soumis à un abonnement annuel. Le tarif est dégressif en fonction du nombre de salariés.

Abonnement annuel	Ouverture des accès au service
120 € HT/salarié Soit 10 € HT/BP	250 € HT
96 € HT/salarié Soit 8 € HT/BP	500 € HT

Les + du service

- Gagnez du temps pour vous recentrer sur votre cœur de métier
- Maîtrisez vos coûts
- Fiabilisez vos processus pour produire une pave conforme

En savoir plus?

Pour en savoir plus contactez votre revendeur Sage le plus proche

